

THEZACTU

N°16

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

FESTIVITÉS DE NOËL
Programme en page 2

Téléthon

Les associations se mobilisent !



À l'invitation du premier adjoint au maire, Marc GIMBERNAT en charge de la vie associative, chaque année, dans notre village, de nombreuses associations et bénévoles se mobilisent en faveur du Téléthon. Pour cette édition 2016, les coordinateurs et participants ont voulu impulser un nouvel élan à cette fête de solidarité en vous proposant un programme exceptionnel !

LIRE LA SUITE, Page 1



VILLE DE THEZA



VIE MUNICIPALE
P. 2 à 5
Noël
Travaux
Espaces verts
CCAS



ÉDUCATION & JEUNESSE
P. 7 à 8
Sortie scolaire
La rentrée
Exposition



L'AGENDA
P. 11
Don du sang
Concert
Vœux du Maire

SOMMAIRE



DANSE



LOTO



THEATRE



DANSE MEDIEVALE



CONCERT

Téléthon

Mobilisez-vous en assistant aux manifestations !

L'ensemble des bénéfices de ces manifestations sera reversé au profit du Téléthon

UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL :

L'édition 2016 du Téléthon débutera à Théza dès le mardi 29 novembre avec un Loto organisé par Les Aînés, pour s'achever le dimanche 4 décembre à l'occasion d'un grand concert.

Ce ne sont pas moins de quatorze associations qui se mobilisent pour vous proposer une fête formidable. La Ville de Théza, en partenariat avec le tissu associatif local sera également au cœur de cet élan de solidarité.

En achetant une crêpe ou en assistant à une manifestation, chacun peut apporter une contribution et faire avancer la recherche. Rendez-vous est donné à tous pour le Téléthon à Théza !

Faites un don en nature

Vos dons en nature (conserves, sucre, pâtes, etc.) serviront à préparer des lots qui seront mis en jeu pour la roue de la fortune. Merci de déposer vos dons jusqu'au **mardi 29 novembre** chez M. Enni TRAMALLONI, 10 Rue Victor Hugo, Théza.

Vous pouvez aussi apporter des pâtisseries (tartes, gâteaux) directement au stand de vente, le **samedi 3 décembre**.

Un grand merci pour votre solidarité.

● DU 29 NOV AU 1ER DEC

Mardi 29/11, **LOTO à 14H30** organisé par Les Aînés

Mercredi 30/11, **Tournoi MULTISPORTS à 14H30** au City-Stade organisé par le PIJ, ouvert aux adhérents du PIJ et aux élèves de Primaire

Vente de crêpes par La Bande à Cracotte à la sortie des classes

● VENDREDI 2 DÉCEMBRE

DÉMONSTRATION DE DANSE à 20H par Bénédicte Studio

PIÈCE DE THÉÂTRE à 21 H

48ème et dernière représentation de la comédie tous publics « Quand des poules auront des dents ! » par la troupe « Vigatanes i Barretina » avec Viviane AUGER et Bernard GIMBERNAT

Détente et fous rires garantis ! À voir ou à revoir absolument !

Salle des fêtes, Tarif soirée : 5 €, gratuit pour les enfants

● SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Randonnée PÉDESTRE à 10H organisée par le Club de Randonnées de Théza, Départ de la Salle des Fêtes

JEUX - vente de PÂTISSERIES - Salle des fêtes, de 10H à 18H
La Roue de la Fortune - Le poids du sac - Urne pour dons

REPAS (boles de picolat) à 12H organisé par la Pétanque Thézanaise
Repas avec entrée et vin à consommer sur place (12 €) ou plat à emporter (8 €) - Inscription à la boulangerie et au siège de l'association

SPECTACLE de DANSE MÉDIÉVALE à 16H par Les Baladins de Céret. Venez remonter le temps avec ce magnifique spectacle de danse axé autour des danses médiévales et de la renaissance.

À voir absolument ! Salle des fêtes, Tarif : 3 €

La plus grande RONDE DE SARDANE à 17H15
avec le Foment Tesà Sardanista

Proclamation des RÉSULTATS et attribution du sac à 17h45

● DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Grand CONCERT DE CHORALES à 17H

Concert annuel de la Chorale « l'Amitié de Théza » avec la participation de la Chorale « Chante Baho ». Église Saint-Pierre de Théza, Tarif : 3 €, tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Liste des participants :

Association pour le Don de Sang - Association de Pétanque Thézanaise - Association Yoga Thézanais - Bénédicte Studio 16 Danse - Club de Randonnées de Théza - Chorale de l'Amitié de Théza - Chorale Chante Baho - Club des Aînés - Enni Tramalloni - Foment Tesà Sardanista - L'âge d'Or de Théza - La Bande à Cracotte - Les Anciens Combattants - Les Baladins de Céret - Point Jeunes (PIJ) - Vigatanes i Barretina - Ville de Théza

A vos agendas !

FESTIVITÉS DE NOËL - LE PROGRAMME :

NOËL À THÉZA



SAMEDI 10 DÉCEMBRE

La Municipalité organise la fête de Noël de Théza le samedi 10 décembre de 10h30 à 17h30 avec de nombreuses animations :

- Jeux gonflables et jeux en bois
- Décor de Noël pour prendre des photos avec le père Noël
- Atelier créatif de Noël (décorations en poterie, cartes de vœux...)
- Atelier maquillage
- Distribution de friandises par le père Noël à 11h et 15h
- Vente de doudous fabriqués par l'Atelier de Couture de Théza au profit d'un orphelinat

Place de la Promenade, Gratuit

Info CCAS

Distribution des colis de Noël aux aînés



les 8 et 9 décembre

Votre colis de Noël offert par la Mairie de Théza (CCAS) sera distribué à votre domicile par les élus et les membres du conseil d'administration du CCAS, les jours suivants :

Jeu­di 8 et Ven­dredi 9 dé­cembre

- ✓ de 9h30 à 13h
- ✓ et de 15h à 17h30

En cas d'absence, vous pourrez récupérer votre colis à la Mairie avant le 31 janvier 2017, muni de l'avis de passage laissé dans votre boîte aux lettres.

Agenda sous réserve de modification

LE NOËL DES AÎNÉS



JEUDI 15 DÉCEMBRE

Salle des Fêtes, sur inscription

Le CCAS organise le jeudi 15 décembre de 14h à 17h la fête de Noël pour les aînés en partenariat avec le Groupe Scolaire de Théza :

- Chants de Noël et distribution de dessins par les enfants de Primaire
- Spectacle du groupe artistique Voix Si Voix La avec du rire, de la poésie, de la variété française, internationale et des surprises
- Goûter de Noël

Inscription :

Le Noël des aînés est offert à tous les aînés dès 65 ans et à leurs accompagnants.

Inscrivez-vous avant le 13 décembre par téléphone (04 68 22 12 74) ou en remplissant le coupon réponse ci-dessous.

COUPON D'INSCRIPTION - Le Noël des Aînés

Oui, je souhaite m'inscrire à la manifestation « Le Noël des Aînés » qui aura lieu le JEUDI 15 Décembre à la Salles des fêtes à 14 heures.

NOM (S)..... Je serai accompagné par une personne

Coupon à découper et à remettre à la Mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)

Infos Bibliothèque



Exposition sur la Centrafrique

CENTRAFRIQUE
EN TERRE D'EBENE



du 15 au 30 novembre

Du mardi 15 novembre au mercredi 30 novembre, Francine et Jean-Charles Declerck exposent leurs photographies sur la Centrafrique à la Bibliothèque Municipale de Théza. Les photographies sont vendues au profit de l'Orphelinat La goutte de lait en Centrafrique.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Association Singuilla :

<http://singuilla.wordpress.com/>

Fermeture (vacances de Noël)

La Bibliothèque Municipale de Théza, « Les Lectures de Léontine » sera fermée :

Vendredi 23 et Samedi 24 décembre,
Vendredi 30 et Samedi 31 décembre.

Info CCAS



Atelier Mémoire

La Mutualité Sociale Agricole Grand Sud propose la mise en place d'un atelier mémoire (PEPS EUREKA) qui s'organise en 10 séances par petit groupe. Il s'adresse aux personnes retraitées agricoles et non agricoles qui souhaitent améliorer leur mémoire et leur mieux-être en général.

Si vous souhaitez participer à cet atelier*, contactez la Mairie au 04 68 22 12 74.

*Sa mise en place dépendra du nombre de participants.

Nos dernières réalisations

► Travaux au Groupe Scolaire Marcel Pagnol

Des travaux importants ont été effectués ces derniers mois au Groupe Scolaire Marcel Pagnol de Théza. Ils comprennent :

- la construction d'une nouvelle salle de classe à l'école primaire,
- la création d'un parking pour le groupe scolaire accessible par la Route de Corneilla,
- et l'extension du restaurant scolaire.

Ce projet a été réalisé pour un montant total de 600 921,56 € incluant 204 827,58 € pour l'acquisition du terrain et 396 093,98 € de travaux.

Cet investissement répond à notre volonté de placer l'éducation comme une priorité.



► Sécurisation du village

La Municipalité a fait l'acquisition de matériel de sécurisation pour un montant de 18 705,90 €.

Ce matériel qui comprend des panneaux de signalisation pour l'aménagement de zones limitées à 30 km/h, des coussins berlinois, etc., sera prochainement installé.

À ces installations, s'ajouteront la création d'un plateau traversant et le prolongement des trottoirs sur la Route de Perpignan.

L'objectif poursuivi par ce plan de sécurisation est de réduire la vitesse des automobilistes dans l'agglomération en vue

d'améliorer la sécurité des usagers.



Aménagement des espaces verts aux « 15 Olius »



La deuxième tranche de l'aménagement paysager au lotissement communal « Les 15 Olius » réalisée par le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) en partenariat avec la Mairie de Théza s'est achevée.

Vendredi 30 septembre, les stagiaires qui ont participé au projet, leur formatrice, Madame ABELANET et le Directeur du CFPPA, Monsieur CHAPPERT ont été reçus à la mairie par le Maire et ses adjoints.

Le Maire a exprimé sa satisfaction quant à l'accord passé entre le CFPPA et la Commune et a remercié les stagiaires pour le travail qu'ils ont accompli.

Ce partenariat régulier présente des avantages tant pour la commune que pour le CFPPA, et comme l'a souligné son Directeur, il permet de mettre les apprenants en situation professionnelle.

De leur point de vue, les stagiaires qui terminaient leur formation ont trouvé cette expérience très enrichissante et ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé sur le terrain. Camille nous explique que la présence d'enfants jouant sur les lieux leur a donné l'idée de faire un potager pédagogique.

Ce potager, de forme triangulaire devrait être particulièrement apprécié des riverains, puisqu'il contient de nombreuses herbes aromatiques (thym, menthe, sauge, sarriette...) à cueillir librement !



Un potager d'herbes aromatiques en libre-service

Cédric, qui a aussi eu l'opportunité de faire, avec deux autres stagiaires un stage de deux semaines à la mairie dans le service « espaces verts » a apprécié la qualité de travail des services municipaux et l'encadrement dont il a bénéficié.

La dernière tranche de l'aménagement sera réalisée en 2017 par la prochaine promotion. Elle s'attachera à terminer la délimitation des chemins, l'étiquetage du potager d'herbes aromatiques et plantera des arbres fruitiers.

Nous souhaitons une bonne continuation à tous les stagiaires.

Contact utile



L'urgence sécurité Gaz

Vous suspectez une fuite ou une coupure de gaz ?

Appelez le 0 800 47 33 33, les professionnels d'Urgence Sécurité Gaz répondent à vos appels 24h/24 et 7j/7 pour réaliser un diagnostic gratuit et intervenir rapidement chez vous. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Lutte contre la prolifération des chats errants



La prolifération, chat chuffit

La Municipalité a signé une convention de partenariat avec l'association Chat'mis Canétois. Cette association lutte contre la prolifération féline en stérilisant les chats errants. Les chats, une fois examinés par un vétérinaire et stérilisés, s'ils sont sains, sont relâchés sur les lieux de leur capture.

Les habitants des quartiers où la prolifération de chats errants pose problème seront informés au préalable des campagnes de stérilisation.

Lutte contre les déjections canines

J'♥ mon village
mon chien



Je suis responsable de mon chien et de la propreté de mon village

JE RAMASSE !

Le CCAS vous informe 

Le Centre Communal d'Action Sociale de Théza

CCAS - Mairie de Théza - Renseignements au 04 68 22 12 74

Actions et dispositifs du CCAS de THÉZA

AIDE SOCIALE

Instruction des demandes d'aide sociale légale

AUTONOMIE DES SENIORS

TÉLÉASSISTANCE

Les tarifs (mensuels) :
10 € si vous êtes non imposable
19 € si vous êtes imposable
19 € si vous êtes allocataire APA

PORTAGE DE MÉDICAMENTS
Gratuit

SOLIDARITÉ

COLIS DE NOËL

Pour les aînés à partir de 70 ans

CARTES DE NOËL des élèves

Pour les aînés

OPÉRATION PELUCHES de NOËL

Pour les familles

ATELIER de COUTURE : « Les petites mains solidaires de Théza »
Gratuit, pour tous

LIEN SOCIAL

MANIFESTATION INTERGÉNÉRATIONNELLE :
« Le Noël des aînés » en partenariat avec les écoles. Pour les aînés à partir de 65 ans, Gratuit

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

AIDE VESTIMENTAIRE en partenariat avec l'association ResaP'vous et grâce aux dons

AIDE ALIMENTAIRE
Pour les personnes en situation d'urgence

FONCTIONS DU CCAS

○ Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Le CCAS transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. Ces missions rentrent dans un périmètre d'actions obligatoires.

○ Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ces missions rentrent dans un périmètre d'actions facultatives.

COMPOSITION DU CCAS

○ Le Conseil d'Administration du CCAS est présidé par le Maire, Jean-Jacques THIBAUT.

La Vice-Présidente, Marièle FISCAL est l'Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités.

○ Le Conseil d'Administration est composé de :

Membres élus
Bernard PRIOUX,
Vinciane COLLET,
Nolenn GUIGUEN,
Valérie AMBLOT,
Mounia VIEIRA.

Membres nommés
Lydie MAJORAL,
Josette COSTA,
Christiane CHETCUTI,
Marie-Christine BOUFFARD,
Marie-Jeanne GUERIN,
Luc ROIG.

Mail : fiscal@villetheza.fr

Repas de la chorale

Vendredi 9 septembre
C'est autour d'une paëlla et en chansons que la Chorale « l'Amitié de Théza » démarre cette nouvelle année.



Assemblée générale du Club de randonnées

Vendredi 23 septembre



Volta Sardanista

Mardi 4 octobre

Conférence

Samedi 15 octobre
Conférence d'Éliane COMELADE sur la cuisine traditionnelle catalane organisée par la Bibliothèque Municipale.



Journée citoyenne

Jeudi 20 octobre
Petits travaux au City Stade par le Point Jeunes dans le cadre de la journée citoyenne.



Retour sur une sortie scolaire

Une sortie de fin d'année de l'école élémentaire bien méritée



Le mardi 28 juin, par un temps magnifique, les classes des CP/CE1 de Mme Bonet, des CE2-CM1 de Mme Delamon et des CM2 de Mme Viguière ont effectué une sortie pour fêter la fin de l'année en deux temps. Le matin, les classes sont allées visiter le Tropic du Papillon à Elne, ce qui leur a permis de découvrir une volière étonnante où vivent des papillons d'Asie et d'Amérique du Sud aux couleurs et motifs extraordinaires.

Les élèves accompagnés d'un guide ont également eu l'occasion de s'approcher de la nursery pour assister à la naissance de papillons. Ce fut ensuite l'heure de reprendre le bus pour aller prendre le repas tiré du sac au pied du Château de Valmy à Argeles. Puis l'après midi fut dédié à la visite du parc des aigles de Valmy, ainsi qu'au spectacle de fauconnerie tant attendu. Ce fut une belle



occasion de découvrir les rapaces de plus près et de mieux connaître leurs caractéristiques. Certains ont même eu la chance de les voir se poser sur leur bras et de les nourrir. Une journée agréable et enrichissante pour finir l'année en beauté !

En avant la rentrée !



Les écoliers ont fait leur rentrée au Groupe Scolaire Marcel Pagnol le cartable léger, puisque pour la 4^{ème} année consécutive, c'est la Municipalité qui a pris en charge les fournitures scolaires dans un principe d'éducation égalitaire.

Une nouveauté, le chemin d'accès au groupe scolaire est désormais exclusivement réservé aux piétons et aux vélos, renforçant ainsi la

sécurité aux abords de l'école.

Les Temps d'Activités Périscolaires organisés par la Municipalité reprennent selon la même formule, le vendredi après-midi avec des effectifs à la hausse et de nouvelles activités à grande valeur ajoutée, comme la découverte de la langue des signes.

Effectifs de la rentrée 2016

Maternelle : 80 élèves - 3 classes

Primaire : 129 élèves - 5 classes

Une Exposition d'Art éphémère

La Grande Lessive[®] est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. L'École Élémentaire de Théza participe à cette manifestation qui connaît un élan formidable.

Cette année, c'est sur le thème « matière(s) à penser » que



les écoliers ont pu exprimer leur créativité. Leurs œuvres, exposées sur un fil à la manière du linge exprimaient leurs rêves, leurs pensées, leurs envies, jouaient avec

Envie de danser...



Après une superbe saison qui s'est clôturée par son 19ème gala de danse, l'Association Bénédicte Studio 16 Danse fait sa rentrée avec des effectifs en augmentation.

Le Club de danse est heureux de compter 210 élèves inscrits pour cette rentrée, soit une progression de 10 %, environ par rapport à l'année passée.

La qualité de la formation dispensée et l'ambiance conviviale sont très certainement les garants de ce succès !

Notez que les coordonnées téléphoniques de l'association ont changé :

Changement de coordonnées

Association Bénédicte Studio 16 Danse
Danse enfants, adultes

Magali 06 12 66 01 16

Catherine 06 89 71 52 21

E-mail : bene.st16d@yahoo.fr

la matière, s'inspiraient de Magritte qui excelle dans la représentation des images mentales ou encore s'accompagnaient de citations qui donnaient matière à réflexion. Une expo de grande qualité, bravo les enfants !



La rubrique de Martine



QUELQUES RECETTES DE SOUPES D'HIVER

Velouté de courgettes :

4 courgettes, 3 oignons, 2 portions de « vache qui rit », 1 cube de bouillon de volaille. Pelez (1 lanière/2) les courgettes lavées et couper en 4. Épluchez les oignons et coupez en 4. Couvrez avec de l'eau. Ajoutez les fromages et faites cuire dans l'autocuiseur 10 à 15 min. Moulinez et servir très chaud.

Soupe de céleri (détox) :

1 litre d'eau, 2 cubes de bouillon de volaille, huile d'olive, 1 gros oignon jaune, 3 gousses d'ail, curcuma, cumin, paprika, 1 poivron rouge, piment doux, 4 branches de céleri, 4 courgettes, une grosse pomme de terre (facultatif), sel et poivre.

Plongez dans un faitout d'eau bouillante les cubes de bouillon. Faites revenir dans une cocotte en fonte avec l'huile d'olive tous les légumes pelés et coupés en petits morceaux. Laissez réduire. Couvrez avec le bouillon et faites cuire 30 min à feu doux ou 15 min dans l'autocuiseur. Mixez.

Soupe mange-graisse :

1 chou vert, 6 oignons, 2 poivrons verts, 1 branche de céleri, 3 tomates mûres, 1 cube de bouillon de volaille ou de bœuf. Faites cuire le chou 4 fois dans de l'eau bouillante ou prenez 1 boîte de choux de Bruxelles. On peut remplacer les tomates par une conserve de ½ kg de tomates au naturel.

Mettez tous les légumes dans un faitout avec le cube de bouillon. Recouvrez d'eau et laissez cuire 10 min doucement dans l'autocuiseur. Mixez.

DESSERTS FACILES

Gâteau au chocolat sans cuisson (pour les enfants) :



2 paquets de Petit-Beurre LU, 4 pots Danette chocolat noir, 1 tasse de café ou Ricoré (à remplacer par du rhum pour les adultes), 1 c à soupe de noix de coco râpée.

Tapissez un plat carré ou rectangulaire d'une couche de Petit-Beurre et l'imbiber de café. Puis, étalez une couche de Danette et renouvelez l'opération en terminant par une couche de crème. Saupoudrez de noix de coco.

ASTUCE : variez les parfums en intercalant une couche de Danette chocolat et une couche de Danette café ou caramel.

Crumble pomme-poire (10 min de préparation) :



2 pommes, 2 poires, 1 c à soupe de sirop d'orgeat, 1 paquet de LU Petit Écolier Chocolat Noir.

Beurrez un moule allant au four ou 4 petits ramequins. Mettez-y les fruits coupés en petits morceaux et arrosez de sirop d'orgeat.

Émiettez les biscuits et recouvrez les fruits. Faites cuire à 180°C pendant 20 min. Servez tiède.

ASTUCE : Pour éviter qu'il y ait trop de jus, vous pouvez ajouter de la poudre d'amandes avec les fruits et le sirop.

Savez-vous pourquoi les cloches sonnent ?



Autrefois, les cloches rythmaient la vie, le travail et les prières. Aujourd'hui, les cloches servent encore de moyen d'information de masse avec une vocation civile et religieuse. Les sonneries sont différenciables par leurs variations de sonorité et de rythme :

- Les sonneries régulières

- **L'heure** : les cloches exercent une fonction d'expression de la mesure du temps par la sonnerie horaire. Elles indiquent, par tintement les heures, et les demis. Le son retentit grâce à un marteau extérieur qui frappe la cloche à intervalle variable. Le nombre de coups indique l'heure qu'il est.

- **L'Angélus** : à Théza, les cloches annoncent les heures canoniales à 7h00 et 19h00 en sonnant par trois fois huit coups rapides, une minute après le tintement horaire.

- **La volée ordinaire** : c'est la sonnerie qui annonce les messes. Les cloches sont mises en volée, elles sont propulsées en oscillation par l'intermédiaire d'un moteur et d'une chaîne.

- Les sonneries de circonstance

- **Le glas** : une sonnerie lente par tintement de la cloche la plus grave annonce le décès d'une personne du village.

- **La volée** : mariages et baptêmes sont également annoncés par la volée qui met en oscillation les deux cloches.

- **Le tocsin** est une sonnerie répétée et prolongée destinée à alerter la population d'un événement grave (incendie, catastrophe...).

Un instituteur pas vraiment aimé...

« L'affaire de Théza », comme j'ai pu la trouver nommée dans les archives¹, nous relate le conflit qui a opposé les Thézanais à Jacques Antoine de SAIRAS de Villeroy, dit marquis de Montemar, instituteur communal du village.

Tout commence avec une lettre adressée au préfet des Pyrénées-Orientales, Claude Marius VAÏSSE, le 30 mai 1846, par le maire, François SOLER, avec l'appui des pères de famille (quatorze habitants en tout).

Cette plainte dénonce l'incapacité de l'instituteur à enseigner à cause d'une infirmité et de son mauvais caractère et qu'en plus, il est dépourvu d'élèves (hormis ses enfants) depuis plusieurs années ; les parents se « désolent » de devoir envoyer leurs enfants ailleurs.

Nous apprenons que la famille de Montemar sème le trouble dans le paisible village : ses enfants volent des légumes et des fruits dans les jardins et les champs, arrachent des clôtures, insultent grossièrement et à tout-va les habitants du village.

Mais sa femme n'est pas en reste : on l'accuse du vol d'une poule, ainsi que de mauvaises mœurs et de libertinage qui, de jour comme de nuit, sont connus de tous.

Le mari, naturellement, approuve les agissements de ses proches. Ce qui amène le maire à en informer le préfet, lui mentionnant que ces troubles pourraient occasionner quelques malheurs dans la commune.

Le 18 juin, Monsieur de Montemar écrit à son tour une lettre au préfet, dénonçant une pétition calomnieuse à son encontre. Il jure que ses



Une salle de classe

infirmités n'influent en rien sur l'instruction, mais que lors de la visite de l'inspecteur des écoles primaires, le 12 du même mois, il n'a pu le prouver (vu le manque d'élèves). Il demande à être convoqué par le comité supérieur d'instruction primaire afin de contre-balancer les « calomnies » dont lui et sa famille font l'objet, tout en précisant bien, que pour les diffamations contre sa famille, cela pourrait se poursuivre devant les tribunaux afin d'obtenir réparation.

À cela, il ajoute la copie de lettres des maires de Bouleternère (1826), et de Cabestany (1832), communes dans lesquelles il avait auparavant officié, vantant les bons enseignements et la bonne morale de l'instituteur. Il termine sa lettre (écrite par un tiers) par une signature, tremblante².

Le rapport de l'inspecteur des écoles primaires, adressé au président et aux membres du comité supérieur de l'arrondissement de Perpignan et daté du 29 juin suivant, revient longuement sur les griefs exposés laissant à l'accusé l'occasion de s'expliquer :

1) étant titulaire d'un brevet qui prouve sa capacité à enseigner, son infirmité ne doit pas être prise en compte, qu'étant dans la commune de Théza depuis 1834, il n'a eu que sept élèves qu'il a

gardés pendant trois ou quatre ans et que s'il n'en a plus depuis, c'est entièrement la faute des pères de famille, et non la sienne.

2) concernant les troubles de sa famille : il les excuse et les minimise... et pour la poule volée par sa femme, il dit l'avoir achetée à Perpignan la veille du vol présumé...

L'inspecteur conclut son rapport par cette phrase : « Quant à sa capacité, il suffit de le voir pour être convaincu, tout en s'en affligeant, que ses infirmités le mettent hors d'état d'exercer la profession d'instituteur ; que le brevet dont il dit être titulaire était satisfaisant à l'époque où il fut délivré (il enseigne depuis plus de 25 ans), mais plus aujourd'hui ». Le fait est qu'il n'a plus d'élèves depuis bien longtemps parce que personne ne veut y envoyer ses enfants. Concernant sa bonne moralité, comment peut-il en enseigner les fondements quand lui-même excuse les agissements honteux de sa famille ?

Le 2 juillet, monsieur de Montemar réécrit au préfet afin de lui expliquer qu'il n'a pas touché le paiement de son trimestre « échu à son traitement d'instituteur » malgré le mandat que le maire lui a remis la veille et que deux personnes du comité de surveillance de l'institution primaire du village (dont le curé d'Alénya³) ont refusé de signer en prétextant des motifs évasifs, renforçant encore plus sa colère.

Il finira par démissionner de ses fonctions le 9 juillet invoquant le motif du mauvais état de sa santé. Il recevra l'autorisation du Préfet de rester tout le mois de juillet dans le logement de fonction « sans perte de traitement », mais le salaire du mois de juin ne tombera qu'un mois plus tard (il devait partir dès le 1er août). Il écrit qu'il a été dans l'impossibilité de pouvoir prendre aucune disposition pour assurer un changement de domicile en juillet et demande une dérogation d'un mois pour trouver un logement en ville. Permission accordée⁴.

On ne sait exactement quand la famille de Montemar déménage (nous pouvons supposer que cela a eu lieu dans le courant du mois d'août 1846), mais nous pouvons imaginer le soulagement des Thézanaïses de la voir partir... On ne retrouve sa trace qu'en 1850⁵ à Perpignan ou sa femme décède. Il décédera lui-même en 1852 à Céret où il fut probablement enterré. Le 18 août 1850, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour nommer un nouvel instituteur en la personne de Monsieur Dominique Joseph CODINE.

S. Ragaru

Références

- 1 ADPO, 1T29
- 2 Il a 67 ans à cette époque
- 3 Le curé d'Alénya officiait dans les 2 paroisses, celle de Théza était annexée à celle d'Alénya.
- 4 ADPO, 1T87
- 5 ADPO, registre d'état-civil de Perpignan : décès de Marguerite de Montemar (épouse de Jacques de SAIRES de Montemar, le 14 septembre 1850)

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr Cécilia D'ANDREA : 09 53 59 35 98

Portable : 06 51 59 61 91

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeute : Cabinet : 04 68 55 34 37

DANIEL Nathalie : 06 61 14 86 28

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathe : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

Mairie : 04 68 22 12 74

Bibliothèque : 04 68 22 64 82

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénya / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets verts	
Mardi	✓			JUN à SEPT.
Mercredi			✓	
Jeudi		✓		
Vendredi				
Samedi	✓			
Mardi	✓			OCT. à MAI
Mercredi			✓	
Jeudi, tous les 15 jours		✓		

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



MON AGENDA

Je participe :

- Jeudi 24 novembre**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h 
- Mardi 29 novembre**
Loto à 14h30 à la salle des fêtes organisé par le Club des aînés au profit du **Téléthon** 
- Jusqu'au 30 novembre**
Exposition de photographies à la bibliothèque : Centrafrique en Terre d'Ébène (voir page 3) 
- Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre**
Téléthon (voir programme, page 1) 
- Mardi 6 décembre**
Sardanes avec le FOMENT TESA SARDANISTA de 18h à 20h à la Salle des fêtes 
- Mercredi 7 décembre**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 8 décembre, au matin) 
- Jeudi 8 et vendredi 9 décembre**
Distribution des colis de Noël aux aînés (page 2) 
- Samedi 10 décembre**
Manifestation « Noël à Théza » de 10h30 à 17h30 organisée par la Municipalité (page 2) 
- Dimanche 11 décembre**
Rifle organisée par Les Anciens Combattants à la Salle des Fêtes à 15 h 
- Jeudi 15 décembre**
Manifestation « Le Noël des aînés » à la salle des fêtes de 14 h à 17 h (voir page 2) 
- Dimanche 18 décembre**
Concert de la Chorale «Orphéon de Rivesaltes» à 17 h en l'Église Saint-Pierre de Théza 
- Mardi 20 décembre**
Loto de Noël des aînés à la salle des fêtes 
- Mercredi 21 décembre**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 22 décembre, au matin) 
- Jeudi 22 décembre**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h 
- Vendredi 30 décembre**
 Date limite des inscriptions sur les listes électorales à la Mairie 
- Mercredi 4 janvier**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 5 janvier, au matin) 
- Samedi 7 janvier**
Cérémonie des Vœux du Maire à 18 h30 à la Salle des Fêtes 

Agenda sous réserve de modification

Retrouvez les grands événements sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>



Pour d'autres informations, consultez aussi le site de la ville : www.villetheza.fr

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

APPEL À LA POPULATION

Le DON DE SANG recherche un PRÉSIDENT

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Théza est un acteur essentiel qui se mobilise tout au long de l'année en faveur du don de sang en faisant le lien entre les donneurs de sang et l'Établissement Français du Sang.

Au terme de ces 35 années passées comme Président de l'association, Robert Faubel souhaite désormais passer le relais. **Un appel est lancé afin que le relais soit assuré et que cette association d'utilité publique perdure.** Le Président qui succédera à Monsieur Faubel pourra pleinement compter sur l'investissement des membres du bureau pour honorer les missions de l'association.

Si vous souhaitez devenir Président de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Théza, veuillez contacter Robert Faubel au 04 68 22 20 07 aux heures des repas. Toute autre volonté de s'investir dans le fonctionnement de l'association est également la bienvenue.

CONCERT/ 18 DÉCEMBRE



Concert de la Chorale « Orphéon de Rivesaltes » dimanche 18 décembre à 17 heures en l'Église de Théza (entrée libre).

VŒUX DU MAIRE / 7 JANV

Monsieur Jean-Jacques THIBAUT, Maire de Théza

et le Conseil Municipal

seraient honorés de votre présence

*à la cérémonie de **présentation des vœux** 2017*

le samedi 7 janvier 2017 à 18h30, Salle des Fêtes de Théza



2017

THEZACTU Le magazine de la Ville de Théza Bimestriel - Sept/Oct 2016
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Rédaction/participation/correction : commission communication, M.L. Fabre, M. Corneilla, l'école primaire, S. Ragaru, R. Faubel
Photos : M. Gimbernat, C. Tarroque, F. Declerck, les associations, l'école primaire, Chorale l'Orphéon, Les Baladins de Céret
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal
 30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 1 000 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr
Merci à tous les participants.